

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mai 2021

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4143)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 344

présenté par
Mme Limon

à l'amendement n° 282 de Mme Rixain

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:**

I. – À l'alinéa 3, substituer au mot :

« membres »

le mot :

« sociétaires ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution aux alinéas 4 et 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous-amendement propose un ajustement rédactionnel concernant la dénomination de « sociétaires » qui est en vigueur dans le code des assurances.